

<http://www.ayn.fr/spip.php?article882>



16 décembre 2017 - Conseil d'Administration CCAS

- Démocratie locale - Centre Communal d'Action Sociale -



Publication date: mardi 5 décembre 2017

Creation date: 16 décembre 2017

Copyright © AYN en SAVOIE - Tous droits réservés

Navigation rapide

- [CCAS 2017-12-16-01 Demandes de subventions](#)
- [AFM TÉLÉTHON](#)
- [APEDYS](#)
- [CCAS 2017-12-16-02 Dossier d'aide sociale](#)
- [CCAS 2017-12-16-03 Médaille de la famille](#)
- [QUESTIONS DIVERSES](#)

L'an 2017, le 16 décembre.

Le Conseil d'Administration du CCAS, légalement convoqué, s'est réuni en mairie en séance ordinaire sous la présidence de Frédéric TOUIHRAT

Étaient présents : Mme Suzanne BIESSY, M. Jean DERIVE, Mme Sandra FRANCONY, M Alain GUICHERD, Mme Marie-Laure DAMIAN, M. Jean-Charles MARCEL

Était excusées :

- Mme Brigitte PICHON, ayant donné pouvoir à Sandra FRANCONY
- Mme Suzanne BIESSY

Était absente : Mme Odile GUICHERD

Secrétaire de séance : Frédéric TOUIHRAT

CCAS 2017-12-16-01 Demandes de subventions

Le Président présente les dernières demandes de subventions arrivées en mairie dernièrement

AFM TÉLÉTHON

Considérant la demande,

Après avoir délibéré,

Le Conseil d'Administration décide

- d'attribuer une subvention de 100 Euros à l'AFM Téléthon

Pour	Contre	Abstentions
7	0	0

APEDYS

Considérant la demande,
Après avoir délibéré,
Le Conseil d'Administration décide

- d'attribuer une subvention de 100 Euros à l'APEDYS
- invite les enseignants du RPI Ayn-Dullin à informer les parents de la possibilité de solliciter une aide directe du CCAS

Pour	Contre	Abstentions
7	0	0

CCAS 2017-12-16-02 Dossier d'aide sociale

Le Président

- Présente un dossier de demande d'aide sociale d'un habitant de la commune

Considérant le dossier présenté,
Après avoir délibéré,
Le Conseil d'Administration décide

- de donner un avis favorable à la demande d'aide sociale

Pour	Contre	Abstentions
7	0	0

CCAS 2017-12-16-03 Médaille de la famille

Le Président

- Donne lecture du courrier de l'UDAF relatif à l'attribution de la médaille de la famille.
- Propose aux membres du CCAS de se prononcer sur cette possibilité.
- Précise qu'un dossier complet doit être déposé avant le 08 janvier 2018.

Considérant la proposition,
Après avoir délibéré,
Le Conseil d'Administration

- ne propose pas de personne susceptible de recevoir la médaille de la famille

Pour	Contre	Abstentions

7	0	0
---	---	---

QUESTIONS DIVERSES

" Pas de question

Fin de séance à : 10h40